

Noville

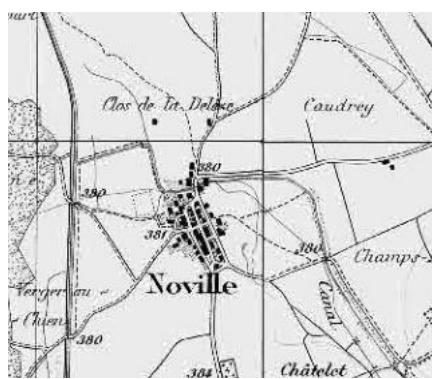
Commune de Noville, district d'Aigle, canton de Vaud

ISOS
Ortsbilder®

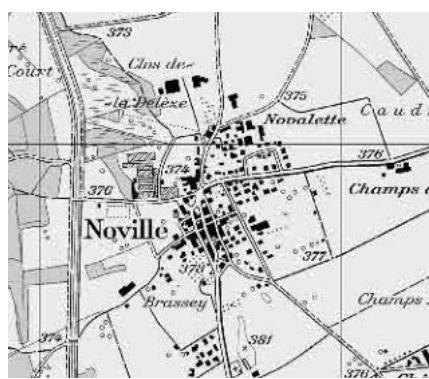


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Noyau d'origine structuré par une trame régulière formée de trois axes parallèles, ponctué par un ensemble ecclésial. Espace-rue à caractère dense et serré alliant des maisons villageoises et des bâtiments ruraux des 17^e, 18^e et 19^e siècles.



Carte Siegfried 1889



Carte nationale 2010

Village

| | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> / | Qualités de situation |
| <input checked="" type="checkbox"/> / | Qualités spatiales |
| <input checked="" type="checkbox"/> / | Qualités historico-architecturales |

Noville

Commune de Noville, district d'Aigle, canton de Vaud



1 Ensemble ecclésial, origine 2^e m. 15^e s.



2



3



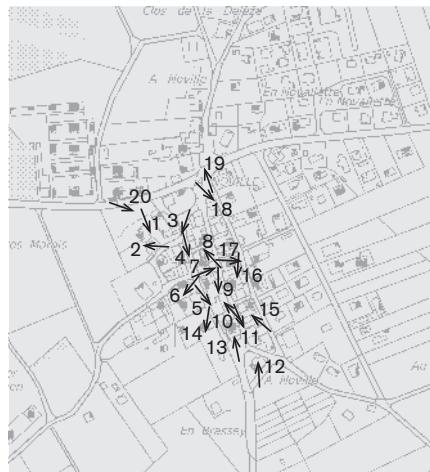
4

Noville

Commune de Noville, district d'Aigle, canton de Vaud



5 Rue des Anciennes Postes



Base du plan: PB-MO 1: 5 000, Etabli sur la base des données cadastrales,
© Géodonnées Etat de Vaud
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2013 : 1–13, 15–20
Photographie 2014 : 14



6



8



9



7

Noville

Commune de Noville, district d'Aigle, canton de Vaud



10 Rue des Griffons



11



12 Maison de commune et école



13



14 « Vieille maison », m. 18^e s.



15



16 Rue du Levant



17



18



19



20

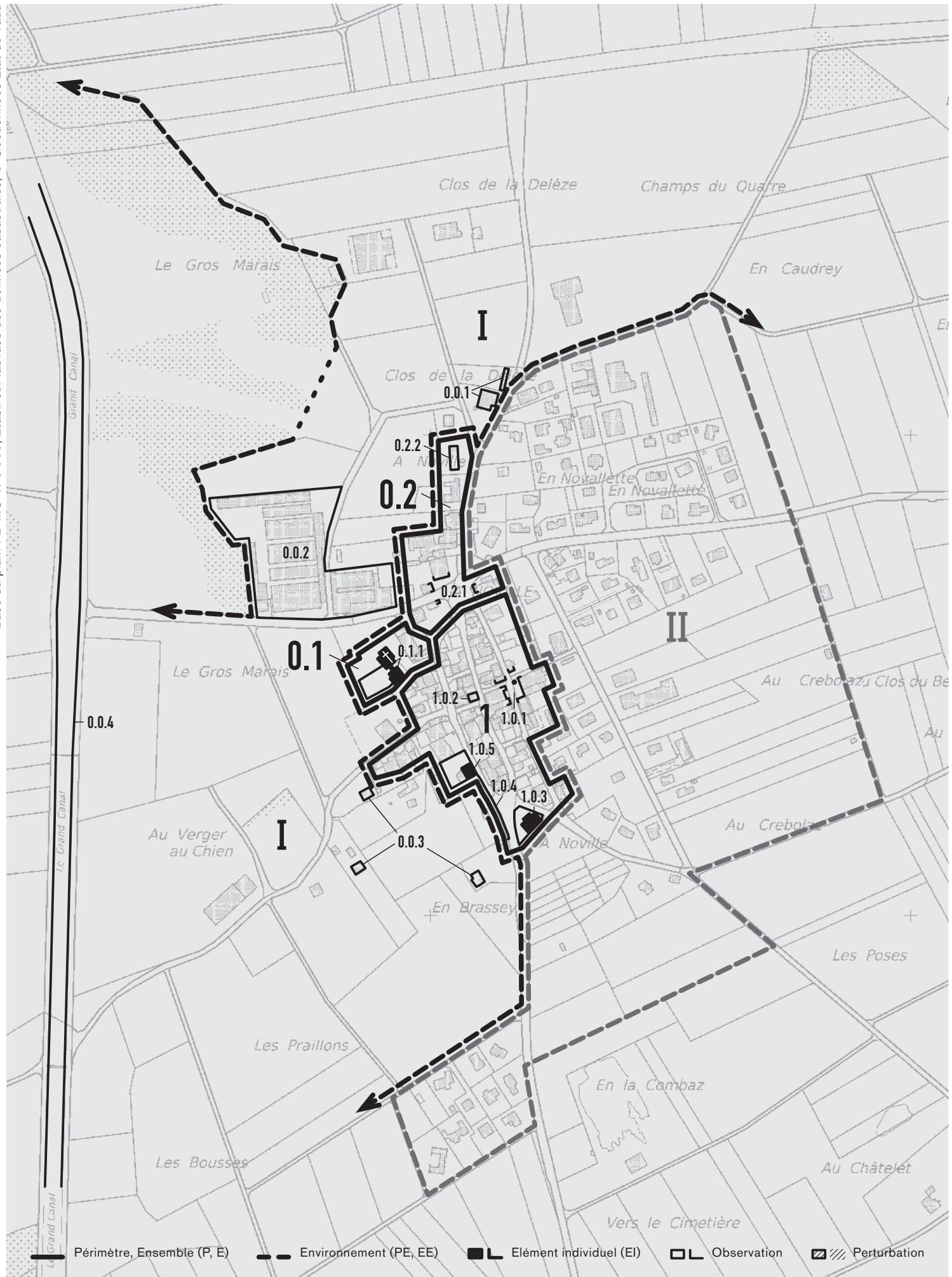
Noville

Commune de Noville, district d'Aigle, canton de Vaud

Plan du relevé 1:5000

Base : PB-MO, 01.2013

Base du plan: PB-MO 1: 5 000, Etabli sur l'abvase des données cadastrales, © Géodonnées Etat de Vaud



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

| Type | Numéro | Désignation | AB | Catégorie d'inventaire | Qualité spatiale | Qualité hist.-arch. | Signification | Obj. de sauvegarde | Observation | Perturbation | Photo n° |
|------|--------|---|----|------------------------|------------------|---------------------|---------------|--------------------|-------------|--------------|----------|
| P | 1 | Noyau d'origine, trois espaces-rues parallèles fermés, bâti dense en rangées ou alignements de bâtiments contigus aux affectations soit multiple soit unique, le plus souvent précédés de petites avant-cours, parfois de plus grandes, 17e–19e s. | | X | / | X | | A | | | 3–17 |
| | 1.0.1 | Elargissement de l'espace-rue dominé par deux hautes bâisses, un rural doté d'une poulie imposante et une maison paysanne de 1872, effet de place dû à l'embranchement marqué par un érable | | | | | | | o | | 16, 17 |
| | 1.0.2 | Anc. Maison de commune, à l'origine maison d'habitation massive de trois niveaux couverts d'un toit à demi-croupe, datée 1736, ayant abrité pendant un temps le restaurant de la Truite, forme actuelle 2e m. 19e s. | | | | | | | o | | 8 |
| EI | 1.0.3 | Maison de commune et école, dans l'axe de la rue, sur un léger talus, bâisse néoclassique couverte d'un toit à croupe, sur haut niveau d'entablement, avant-corps central, 1871 | | | | | | X | A | o | 12 |
| EI | 1.0.4 | Mur d'un jardin longeant la route d'accès, à l'entrée de la localité | | | | | | | | o | 13 |
| EI | 1.0.5 | «Vieille maison», anc. logement du juge, bâisse de style rustique anglais, couverte d'un toit à la Mansart, m. 18e s., vaste jardin ceint d'un mur, fort accent architectural à l'entrée de la localité | | | | | | X | A | o | 14 |
| E | 0.1 | Ensemble ecclésial, légèrement à l'écart du noyau d'origine, bâtiments de la cure des deux côtés d'une cour aussi étroite qu'une ruelle, vaste jardin de la cure clos d'un mur donnant sur les terres cultivées, princ. 17e s., quelques bâtiments antérieurs | AB | X | X | X | | A | | | 1–3, 20 |
| EI | 0.1.1 | Eglise réf., 2. m. 15e/déb. 16e s., nef simple et trapue, couverte d'un toit en bâtière, et clocher, ant. 1300, passerelle le reliant à la cure faisant penser à une fortification, 1646–51 | | | | | | X | A | | 1, 2, 20 |
| E | 0.2 | Extension rurale, autour de la place-carrefour et le long de la route d'accès située au N, bâtiments contigus aux affectations soit multiple soit unique, formant un coude, restaurant de l'Etoile, 18e/19e s., parties fortement transf., 20e s. | AB | / | / | | | B | | | 18–20 |
| | 0.2.1 | Espace formant une sorte de place mal entretenue où transite le trafic, position stratégique entre le noyau d'origine et l'extension anc. | | | | | | | o | | 18 |
| | 0.2.2 | Séchoir à tabac, construction en bois couverte d'un toit en bâtière, années 1940 | | | | | | | o | | |
| EE | I | Champs cultivés jouxtant le bâti anc., parsemés de ruraux et de serres | ab | | | X | | a | | | |
| | 0.0.1 | Battoir, act. grande salle, 1919, fortement transf. 1991, à côté de l'anc. stand de tir constr. 1878 | | | | | | | o | | |
| | 0.0.2 | Jardinerie, longues serres, dès années 1950 | | | | | | | o | | |
| | 0.0.3 | Quelques maisons individuelles entourées de jardins foisonnantes, années 1970 | | | | | | | o | | |
| | 0.0.4 | Grand Canal, couvert d'un cordon boisé au N, à l'embouchure du Rhône dans le lac Léman | | | | | | | o | | |
| PE | II | Quartier d'habitations le long des principaux axes d'accès à la localité, maisons individuelles à l'E directement à la limite du bâti anc., dès années 1970, espace sensible, en particulier à l'arrière du noyau d'origine, où les jardins ont été préservés | b | | | | | b | | | |

Noville

Commune de Noville, district d'Aigle, canton de Vaud

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Noville est situé à environ deux kilomètres au sud de l'embouchure du Rhône dans le Léman et à environ trois kilomètres au sud-ouest de la petite ville de Villeneuve. Lors de fouilles effectuées dans les environs, des vestiges ont été mis au jour, y attestant une occupation à l'âge du Fer. La route romaine permettant de traverser les Alpes par le col du Grand-Saint-Bernard pour rejoindre le plateau suisse passait non loin de là, à l'est de l'emplacement actuel de la localité, au pied du versant nord-est de la vallée. De nombreux restes témoins d'un habitat romain ont été trouvés dans la région à proximité de cet important axe de communication. Au sud de Noville ont été découvertes les traces d'un champ funéraire datant du Haut Moyen Age.

Les origines sous domination savoyarde

A l'instar de Crêbelley et de Chessel, deux hameaux qui se trouvent un peu plus au sud, Noville fut installé sur des sortes de crêtes protégeant le site des fréquentes inondations. Pendant tout le Moyen Age, le territoire qui s'étend à l'extrême sud du Léman fut, dans sa plus grande partie, la possession de l'Abbaye de Saint-Maurice. Si les origines de Noville ne sont pas établies avec certitude, son nom indiquerait cependant que la cité eût vu le jour à la fin du 11^e ou au début du 12^e siècle. A cette époque, Caput laci, qui plus tard allait devenir Chablais, se trouvait entre les mains de la maison de Savoie, à qui l'important axe commercial – qui de l'Italie franchissait le col du Grand-Saint-Bernard puis passait par la partie de la vallée comprenant Rennaz et Villeneuve – assurait des gains substantiels. Forte de cette prospérité, la dynastie, de plus en plus puissante, encouragea activement la création de nouvelles cités. Il se peut que ce soit dans ce cadre et sous l'impulsion des habitants du bourg de Villeneuve que Noville ait été créé autour de 1100. Les liens que les deux bourgades – qui dans les actes apparaissent d'ailleurs souvent sous le même nom de Villa Nova – ont entretenus au cours de leur histoire se reflètent notamment dans la similitude de leurs actuels toponymes. Dédiée à saint Maurice, l'église de Noville est mentionnée pour la première fois en 1177 dans la bulle du pape Alexandre III.

Dans ce même document, le nom de la localité apparaît également pour la première fois sous la forme Novavilla puis, dans des actes plus récents, successivement sous celles de Novellis, Novilla ou encore Novella. Au Moyen Age, elle dépendit de la châtellenie de Chillon au temporel et du diocèse de Sion au spirituel. Un clocher en pierre fut adjoint à l'église dès avant le 14^e siècle, le chœur et la nef ayant quant à eux été ajoutés plus tard sous leur forme actuelle. Pourvu de lucarnes le clocher actuel présente les caractéristiques architecturales et stylistiques des clochers construits dans le Chablais entre 1460 et 1525 environ. Il est difficile de fournir la date exacte de la construction d'un contrefort sur la face occidentale de sa tour. C'est dans tous les cas avant 1525 également qu'une chapelle fut accolée à la façade ouest de la nef.

L'époque bernoise

Lors des guerres de Bourgogne, la maison de Savoie perdit tout d'abord, en 1475 exactement, le territoire situé à l'est du Rhône et comprenant Noville puis le reste du Chablais en 1563, le tout devenant possessions des Bernois et par là-même la première région francophone de la Confédération. Noville y fut alors, d'un point de vue administratif et à l'instar des autres localités situées dans la basse plaine entre le Rhône et l'Eau-Froide, séparé de Villeneuve pour la première fois et rattaché au bailliage et mandement d'Aigle. Accumulés sous la domination savoyarde, les biens communs de Villeneuve, Noville, Rennaz et Crêbelley passèrent alors aux mains des Bernois, qui nommèrent un Conseil mixte pour les administrer. Noville disposait d'une cour de justice où statuaient des juges permanents. La maison édifiée vers le milieu du 18^e siècle pour le juge de l'époque – que l'on appelle également aujourd'hui la « vieille maison » – témoigne de la place occupée par l'édile dans la société, de son pouvoir et de son influence. Lors de l'introduction de la Réforme sur le territoire bernois, en 1528, Noville fut élevé au rang de paroisse. C'est entre 1646 et 1651 que la cure fut réalisée sur les bases d'une construction existante, prenant alors l'aspect qui la caractérise toujours aujourd'hui, sa grange datant quant à elle de 1763. Toujours au 18^e siècle, la communauté fit l'acquisition d'une maison d'habitation privée où elle installa la Maison de commune. La bâtie abritait

également une auberge ainsi que le restaurant de la Truite, attesté à partir de 1821. Pendant toute l'époque bernoise, la petite communauté villageoise tira la totalité de ses ressources de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Après la chute de l'Ancien Régime

Lors de la Révolution de 1798, le gouvernement d'Aigle, dont le territoire se trouvait à la limite des terres bernoises, se retrouva au cœur de vifs affrontements politiques, avant de prendre fait et cause – ce à l'instar du Pays de Vaud, également francophone – pour les idées véhiculées par la Révolution française et de s'ériger contre les valeurs de l'Ancien Régime. Plusieurs communes de la plaine du Rhône, dont Noville, durent accueillir et héberger les troupes françaises. A l'époque de l'Helvétique, la communauté villageoise, qui désormais était rattachée au canton du Léman, devint une Municipalité, qui offrait un droit de regard sur les affaires de la cité non plus au cercle restreint de ses bourgeois, de ses grangiers (paysans propriétaires de leurs terres) et de ses artisans uniquement, mais à l'ensemble de ses habitants. Lors de la création du canton de Vaud – établie par l'acte de médiation écrit par Napoléon en 1803 –, Noville rejoignit ce qui venait de devenir le district d'Aigle, tout en continuant à faire partie du cercle de Villeneuve.

La localité comptait 160 âmes en 1823. Outre une poignée d'artisans – un moulin et un battoir, dont il ne reste aujourd'hui que la partie habitable, sont déjà représentés sur un plan de 1668 –, y vivait une majorité de paysans pratiquant l'élevage, l'agriculture et la pêche. Avant la réalisation des travaux d'assainissement, qui eurent lieu bien plus tard, la plaine marécageuse, bien que fertile, ne se démarqua guère par sa productivité. On y recensait surtout la culture des céréales puis, à partir des années 1770, celle de la pomme de terre, tandis que les cultures maraîchères restaient, elles, limitées. C'est ainsi qu'entre 1840 et 1850 fut aménagé le Grand Canal afin de réguler le débit des eaux et d'assécher les marécages.

Dans la seconde partie du 19^e siècle de nouveaux bâtiments s'immiscèrent dans les espaces restés libres entre les constructions existantes et, à l'extrême nord et dans le prolongement d'un bâti caractérisé dès lors par sa compacité, apparut même un nouveau petit groupement. Un peu plus loin dans la rue en direction des Grangettes vers le nord, au-delà du Bey – qui, jusqu'en 1917, coulait encore à ciel ouvert – là où se trouvaient déjà une double grange du 18^e siècle ainsi que quelques petits bâtiments,

fut érigée en 1866 une maison d'habitation comprenant des commerces, une boulangerie et une pinte, qui plus tard devint le restaurant de l'Etoile. A l'extérieur de la localité apparaissent en outre des maisons paysannes et des ruraux, le stand de tir, construit pour sa part en 1878, constituant dès lors de ce côté la limite provisoire du bâti. Peu de temps auparavant, en 1871 précisément, la commune fit bâtir sur la place du Crêt, à un endroit très visible, un édifice destiné à accueillir la nouvelle école, le logement de l'instituteur et plusieurs salles communales, ce en remplacement de l'ancien établissement scolaire, dont les bâtiments se trouvaient un peu plus au nord.

Publiée en 1889, la première édition de la carte Siegfried présente un noyau d'origine au bâti dense et aux contours précis, à la limite orientale duquel s'étendent de vastes jardins. La disposition contiguë de ses bâtiments en rangées et alignements compacts, caractéristique du lieu, suivant un plan orthogonal structuré par trois rues parallèles d'une largeur moyenne raccordées entre elles par d'étroites transversales, est en grande partie restée identique. L'ilot situé au centre de l'extrême sud, où de grands jardins créent aujourd'hui un dégagement au cœur du bâti, est alors constitué de rangées de maisons contiguës elles aussi. En revanche, la partie orientale, l'actuelle rue du Levant, présente à cette époque un bâti plus lâche, en particulier en ce qui concerne le secteur situé à proximité des champs. On ne discerne au nord sur la carte que les prémisses de l'extension de la localité autour du bâtiment qui abrite aujourd'hui le restaurant de l'Etoile. Au sud du stand de tir de 1878, à l'endroit où sont apparus tout d'abord le battoir en 1919 puis le séchoir à tabac dans les années 1940, se déploie encore à l'époque un grand espace vide. Le ruisseau du Bey est représenté sur la carte comme un cours d'eau à ciel ouvert franchi par un pont sur lequel passe la route qui part en direction des Grangettes. Il actionnait autrefois un peu plus à l'est les roues du moulin et du battoir qui n'existent plus aujourd'hui.

Noville

Commune de Noville, district d'Aigle, canton de Vaud

Encore longtemps au 20^e siècle, les habitants du village ont tiré l'essentiel de leurs ressources de l'agriculture. Il faut dire que les nouveaux travaux d'aménagement du Grand Canal réalisés entre 1917 et 1922 firent de la plaine vaudoise du Rhône la plus productive du canton. Suite à la mécanisation et à d'autres développements liés aux transformations des méthodes de production agricole dans les années 1950, la culture du tabac – dont la production avait été initiée dans les années 1930 – laissa peu à peu la place aux cultures maraîchères, qui représentent aujourd'hui la plus grande partie des ressources engrangées dans ce secteur pour les exploitations agricoles encore existantes à Noville. En dehors du secteur de l'agriculture de nouveaux artisans et commerçants vinrent s'y installer dès le début du 20^e siècle et un chantier naval vit le jour sur le Vieux Rhône dès 1904. Parmi les moyennes entreprises qui y ont ouvert leurs portes dans les années 1960, on trouve une fabrique de ciment ainsi qu'une entreprise spécialisée dans l'importation de thés, d'herbes et de plantes, qui restent des employeurs importants au niveau local. A partir des années 1980, la commune devint majoritairement résidentielle, sachant qu'en 2000, quatre personnes actives sur cinq travaillaient à l'extérieur. Lors du relevé, le village comptait environ 900 habitants.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Noville, largement cerné par les champs cultivés (I), se situe au fond de la plaine du Rhône, sur la rive orientale du Grand Canal. Le territoire de la commune comprend également une zone alluviale qui s'étend à l'ouest du canal sur les deux côtés du Rhône, jusqu'à son embouchure dans le Léman, et également un secteur le long de la rive du lac. Cette réserve naturelle appelée Les Grangettes est inscrite à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP) ainsi qu'aux inventaires fédéraux des sites marécageux et des zones alluviales. Les plus anciennes bâties de Noville s'égrènent sur un étroit crêt haut de quelques mètres seulement par rapport au fond de la vallée. Le noyau d'origine (1) se compose de quatre rangées compactes où se succèdent maisons paysannes, habitations bourgeoises

et annexes, le long des trois rues parallèles longitudinales qui suivent un axe nord-sud. Le secteur de l'église (0.1) apparaît au nord-ouest légèrement décalé par rapport à l'axe du bâti, le sanctuaire marquant de son clocher la silhouette du village et formant avec les bâtiments de la cure une cour quasiment aussi étroite qu'une ruelle. Au nord de ces deux secteurs, une cellule relativement plus récente (0.2) est regroupée autour d'un carrefour, avant de continuer le long de la route qui quitte le village en direction du lac. Des bois clairsemés et des prairies séparent le Grand Canal de la localité, dont la limite occidentale est bordée de potagers, de jardins d'agrément et de pépinières, et où l'on remarque également les serres de la jardinerie. Au nord, sur la rive du lac, entre Noville et les forêts alluviales, s'étendent champs et prairies. Au sud et à l'est en revanche, de vastes colonies de maisons individuelles (II) jouxtent directement les plus vieux bâtiments. Leur construction, entamée dès les années 1970, a peu à peu fini par recouvrir les pourtours oriental et méridional du bâti ancien.

La commune est traversée par la route cantonale qui relie Villeneuve et la Porte du Scex, dans le Valais. Lorsque l'on vient de l'est, le clocher et son clocheton si caractéristique sont visibles de loin – la taille modeste du clocher étant contrebalancée par la surface très plane du terrain. La route cantonale traverse tout d'abord le quartier de maisons individuelles, avant d'aboutir sur un large carrefour qui marque les limites des noyaux ruraux anciens. L'embranchement situé au sud se ramifie en trois artères quasiment parallèles qui viabilisent le noyau d'origine (1) et le découpent en quatre longues rangées de bâtiments avant de se réunir à nouveau en rejoignant la route cantonale à l'extrémité méridionale de Noville. A l'intérieur de la localité, ces axes principaux sont reliés entre eux à intervalles irréguliers par d'étroites transversales perpendiculaires. La structure du bâti est ainsi subdivisée en blocs allongés de taille irrégulière, le tout formant une fine trame qui rappelle clairement le parcellaire médiéval. La plupart des bâtiments massifs qui le constituent, dont l'allure actuelle indique qu'ils remontent principalement au 18^e et au début du 19^e siècle, sont des maisons paysannes de deux, voire trois étages, accompagnées de ruraux tantôt détachés, tantôt accolés aux maisons et couvertes de

toits en bâtière ou à demi-croupe. L'encadrement des portes et des fenêtres est en pierre appareillée. Reconnaissables à leurs portes en plein-cintre ou à arc surbaissé, les caves – et en particulier celles qui se trouvent dans la partie nord du noyau d'origine – sont soit au rez, soit légèrement enterrées, ce qui peut s'expliquer par le niveau des eaux souterraines, très élevé autrefois. L'orientation des façades est la plupart du temps parallèle à la rue, ce qui renforce la structure linéaire de la localité. Rares sont les bâtiments qui y sont disposés de façon perpendiculaire et parmi ceux-ci, il s'agit le plus souvent d'utilitaires peu volumineux tels des appentis ou des lavoirs. Formant des rangées compactes ou des alignements plus allongés, toutes ces diverses constructions définissent des espaces-rues fermés.

Le long de la rue des Anciennes Postes, le plus occidental des trois axes qui traversent le noyau et celui qui assure le trafic de transit nord-sud, les bâtisses, et parmi elles les ruraux en particulier, disposent d'une petite cour à l'avant et présentent côté rue leurs murs gouttereaux percés de grandes portes en plein-cintre. Dans la partie médiane de la rue, un bâtiment transversal marquant avance sa façade pignon de façon résolue sur la rue, empiétant largement sur la chaussée. Encore plus au sud, une maison de maître érigée par une influente famille de Noville au milieu du 18^e siècle et baptisée la « vieille maison » (1.0.5) crée un resserrement sur la route de transit. La partie la plus ancienne de cette construction de deux étages, celle qui s'avance dans l'espace-rue, présente une façade en maçonnerie de moellons et est couverte d'un toit à la Mansart à large saillie, tandis qu'à l'ouest, l'adjonction qui lui a été accolée vers le milieu du 20^e siècle et qui forme un léger coude est revêtue d'un enduit clair. A l'avant de la façade principale, celle septentrionale, s'étend une place couverte de gravier agrémentée de vieux arbres et d'une fontaine. La propriété possède également un vaste terrain, où sont disséminés divers utilitaires, le tout ceint d'un muret, de moellons également, qui jouxte la partie ancienne de la bâtisse et continue le long de la rue, jusqu'en dehors du noyau de Noville (1.0.4). A l'extrémité méridionale du bâti ancien, ressort un autre édifice marquant, dont l'emplacement est savamment mis en scène sur une vaste place-carrefour à l'aménage-

ment peu soigné, au sommet d'une légère surélévation du terrain – point culminant de la localité – qui porte bien son nom puisqu'elle s'appelle Le Crêt ; il s'agit du collège, une bâtisse néoclassique qui abrite également les salles réservées aux autorités communales (1.0.3). Couvert d'un toit à croupe plat, ce bâtiment de deux étages sur niveau d'entablement présente une façade régulière strictement symétrique, dont le front principal, accentué par un avant-corps surmonté d'un fronton, forme la limite spatiale de la rue du Griffon, artère médiane des trois axes principaux qui traversent la localité.

Le long de cette rue qui dessine une légère courbe, le bâti, qui ici se révèle particulièrement dense, fait alterner maisons paysannes, que flanquent, légèrement décalés, des ruraux, et maisons bourgeoises, celles-ci dominant les premières d'un étage. L'ancienne Maison de commune et auberge de Noville, qui abritait autrefois le restaurant de la Truite (1.0.2), s'élève sur trois étages également. On n'y distingue aujourd'hui aucun signe indiquant que ce bâtiment coiffé couvert d'un toit à demi-croupe eût été autrefois un restaurant. Devant la façade pignon méridionale, où la porte d'entrée est surmontée d'une inscription où l'on peut lire la date 1736, se trouve une petite place. Les différentes hauteurs de bâtiments ainsi que les divers décochements qu'ils opèrent dans les longs alignements de façades créent une composition spatiale complexe. Les longues rangées de maisons sont interrompues par de splendides jardins séparés de l'espace-rue par des murets, formant autant de dégagements charmants sur certains pans des rues voisines.

Le long de la rue du Levant, axe oriental, les constructions sont disposées de façon légèrement moins compacte, en particulier dans son secteur méridional, là où elle donne sur la plaine et où de grands espaces restés libres au cœur du bâti ancien ont été recouverts de maisons individuelles au cours des dernières décennies. Par contre, derrière les vieux bâtiments, ont été préservés de vastes jardins en partie plantés d'imposants arbres et parsemés de hangars installés sur un revêtement composé de terre et de graviers. Au croisement qu'elle forme avec la ruelle de la Forge, la rue s'élargit et prend la forme

Noville

Commune de Noville, district d'Aigle, canton de Vaud

d'une place (1.0.1). Sur son côté ouest s'élèvent des ruraux, dont les grandes portes en plein-cintre sont surmontées de solides poulies de levage, tandis que sur son côté oriental est implantée une étroite maison d'habitation, appelée « maison carrée », qui remonte au tournant du 19^e au 20^e siècle, ainsi que, placée derrière un hangar, à bonne distance de la rue, une maison paysanne du 19^e siècle, dont la grange-écurie, qui abritait jadis un battoir, possède une porte à arc surbaissé étonnamment grande. La place-carrefour est marquée quant à elle par un érable.

Un peu à l'écart, à la limite nord-ouest du noyau central, l'église, la cure et son ancienne grange forment un ensemble à part entière (0.1). Surmonté d'un clocheton octogonal percé de lucarnes sur tout son pourtour, le clocher trapu du sanctuaire domine non seulement les bâtiments de son secteur mais aussi tout Noville. Sur son côté nord se blottit une modeste nef construite en maçonnerie de moellons, dont les façades sont percées d'ouvertures évoquant des meurtrières, celle dont le gouttereau donne à l'ouest étant flanquée d'une chapelle. Cette dernière est couverte d'une toiture en pente. Au sud du clocher et reliée à ce dernier par une passerelle, se trouve la cure, une bâtie cossue de deux étages surmontée d'un toit à demi-croupe (0.1.1). A l'avant de cet ensemble aux allures de forteresse, s'étend du côté du canal (0.0.4) un magnifique jardin clos par un mur. De l'autre côté de l'église et de la cure, la longue cour aménagée et pavée en 1991 est cachée du noyau paysan par la grange de la seconde, très longue, dont le mur pignon est par ailleurs flanqué de maisons d'habitation au volume modeste.

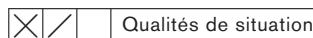
Autour de la place-carrefour construite sur le cours couvert du Bey et le long de la route qui descend vers le nord, se développe une autre petite extension du bâti apparue au 18^e et développée surtout au 19^e siècle (0.2). Le carrefour (0.2.1), dont le caractère vaguement perturbateur vient de son revêtement en asphalte surdimensionné et d'un aménagement en général peu soigné, présente sur son côté sud une structure plutôt lâche, dont le bâtiment le plus marquant est l'ancienne maison du meunier. Construite en 1779, cette bâtie longue et massive couverte

d'un toit à croupe et flanquée d'un escalier extérieur est l'unique vestige du moulin, dont les différents bâtiments se trouvaient autrefois des deux côtés du torrent. Donnant sur le carrefour routier, un groupe important de maisons contiguës dont l'une abrite le restaurant de l'Etoile se compose de volumes variés, implantés de façon transversale par rapport au reste du bâti. Ils entourent la placette qui accueille les hôtes du restaurant à la belle saison. En face, sur le côté oriental de la rue, s'élève la poste, séparée du noyau historique par une grande aire de parking. L'édifice, construit dans les années 1970 et rénové sans goûts dans les années 1990, s'est trouvé peu à peu cerné sur deux de ses côtés par des maisons individuelles. Au nord du restaurant, une rangée de bâtiments de deux étages majoritairement orientés pignon sur rue, dont une ancienne maison paysanne qui a été transformée en habitation et un séchoir à tabac (0.2.2), construction typique dans cette région, reprennent la structure linéaire et l'orientation des faîtes qui prédominent dans le site. Les édifices historiques situés le plus au nord sont le battoir (0.0.1), dont la substance d'origine a été modifiée en profondeur pour qu'il devienne la grande salle de la commune, et, juste à côté, l'ancien stand de tir.

A Noville, rares sont les signes faisant référence aujourd'hui au fait que son destin et celui de toute la plaine vaudoise aient dépendu autrefois des caprices des eaux du Rhône. Les forêts alluviales masquent en effet aussi bien le Grand Canal (0.0.4) et le Rhône à l'ouest que le lac Léman au nord. Entre celles-ci et les limites du site s'étendent des terres cultivées (I) parsemées çà et là de quelques ruraux, où des maisons d'habitation se sont également fortement implantées (0.0.3) et où s'égrènent, le long de la route d'accès à l'ouest, les serres d'une jardinerie (0.0.2). A l'est, s'étend un quartier d'habitation apparu dès les années 1970 (II), comprenant des maisons individuelles entourées de jardins. Bien qu'étant encore disposées de manière lâche et à une certaine distance des composantes d'origine, ces habitations tendent à brouiller la lisibilité des abords orientaux du site.

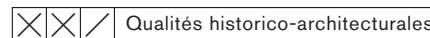
Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional



Qualités de situation

Qualités de situation modestes, en raison de son implantation au fond de la plaine du Rhône, à environ deux kilomètres au sud de son embouchure dans le Léman, ne bénéficiant d'aucune vue sur le lac. Peu de visibilité depuis l'ouest, où les terres cultivées jouxtent les limites du bâti ancien, ni du nord, les forêts alluviales de la réserve naturelle des Grangettes qui borde le Grand Canal masquant la vue. Quartiers de maisons individuelles relativement récents venant de plus s'immiscer sur la limite orientale du noyau d'origine et miter les espaces le long de la route d'accès principale. Silhouette du village se distinguant aux abords de cette route par l'église, avec son clocher trapu surmonté d'un clocheton pittoresque, et les bâtiments de la cure, aux allures de maison forte.



Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables de ce village aux axes multiples dont la substance bâtie – remontant principalement aux 18^e et 19^e siècles – reste bien conservée, grâce à la variété des types de bâtiments, parmi lesquels alternent les constructions à affectations multiples en maçonnerie de moellons, les granges en bois percées de portes massives, au sommet desquelles ressortent parfois des poulies, ainsi que des maisons bourgeoises crépies, des petites constructions, comme des appentis ou des lavoirs. Qualités rehaussées par la présence d'édifices prestigieux bénéficiant d'une situation exceptionnelle, tels que l'imposant doublet constitué par l'église médiévale et la cure baroque dominant la limite nord-ouest de Noville, la maison de maître dite « vieille maison », érigée au milieu du 18^e siècle à l'entrée sud du village pour son juge, et, enfin, l'école, située juste dans l'axe de la route médiane.



Qualités spatiales

Hautes qualités spatiales, en raison de la structure linéaire dominante, principalement dans le noyau d'origine, suivant trois axes parallèles formant une légère courbe, le long desquels s'élève un bâti dense, dont les éléments suivent généralement la même orientation, mais qui reste toutefois varié, interrompu çà et là par des cours ou placettes, voire par de grands jardins d'agrément et des pépinières entourés de murets qui offrent des dégagement charmants sur certaines ruelles voisines. Qualités particulières du secteur de l'église, situé en périphérie du noyau, avec la cour de l'église, évoquant par sa forme une ruelle, entourée du lieu de culte, de la cure, de sa grange et d'autres bâtiments adjacents. Qualités quelque peu entachées par l'aménagement peu soigné de certains espaces publics, tels que, par exemple, celui se trouvant devant l'école et la Maison de commune ou vers le carrefour principal de la localité, au sud du restaurant de l'Etoile.

2^e version 08.2013/giu

Photos numériques : 2013, 2014
Michèle Jäggi
Christian Nötzli

Coordonnées du site
558.548/136.736

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse